



Inauguration officielle de la rénovation du groupe scolaire J.Hudelle rénovée et agrandi en 2003

Les mandats de Charles Mourlan

Elu comme conseiller municipal en 1983. Le maire était Jean Greffier.

Elu maire en 1989, réélu en 1995, 2007 et 2014.

Vice-président de la communauté de communes de Piémont d'Alaric à plusieurs reprises, chargé de la commission Protection des risques naturels.

**Il représentera la village en siégeant à Carcassonne Agglomération.
Il était membre du bureau de cette assemblée.**

Un élu de proximité

Pour Charles Mourlan Rustiques était le centre de l'univers. Né au village il s'en éloignait rarement. Il lui aura consacré le meilleur de lui-même, avec passion et courage, montrant une grande disponibilité et une grande proximité. Il était présent tous les jours à la mairie.

Une haute distinction

Charles Mourlan a été promu à l'Ordre National du mérite

Construire et développer le village



Séance du Conseil municipal le 21/05/2012

En 40 ans, Rustiques a plus que doublé sa population, passant de 230 à 500 habitants.

Charles Mourlan comme maire, 7 lotissements ont vu le jour, permettant ainsi l'intégration de nouvelles familles et de leurs enfants :

Pour les 5 lotissements communaux la commune a été maître d'œuvre :

- **La résidence Le Cantou en 1998**
- **La résidence la Pège en 2004**
- **La résidence les Pins en 2007**
- **La résidence de la Chapelle en 2009**
- **La résidence de l'Olivette en 2012**

2 lotissements « privés » ont vu le jour :

- **La résidence des Oliviers en 2001**
- **La résidence des Amandiers en 2003**

10 logements communaux sociaux ont été créés dans le village.



Mettre en valeur le village

Les bâtiments communaux et la voirie ont été entretenus et rénovés.

Les lignes électriques ont été enfouies ou mises en génôises.

Le patrimoine historique a été mis en valeur :

- **Rénovation du Tombeau des Commandeurs**
- **Rénovation de l'église (toiture, éclairage, cloches)**
- **Création du Musée Jean Nicloux**
- **Rénovation du presbytère en 2014 avec la création de 3 logements sociaux**
- **Création en 2011 du parcours historique « Rustiques : un village en histoires »**

Pour Charles Mourlan Rustiques était le plus beau village.

L'école et la jeunesse

- **L'école a été entièrement rénovée en 2003 avec la création d'une classe supplémentaire, d'un préau couvert, la rénovation de la cantine, et la mise aux normes pour les personnes handicapées.**
- **Création de tout le système périscolaire : accueil et encadrement des enfants matin, midi et soir.**
- **Création de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école).**

- **Création de l'accueil de jeunes sans hébergement à la Maison du Parc : encadrement par un animateur des jeunes adolescents le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.**
- **Remise de récompenses aux jeunes du village pour les diplômes obtenus, ou pour leur attitude civique .**
- **En 2014 création d'un parc de jeux pour enfants dans le parc municipal.**



La rentrée : septembre 2016

Protéger le village

- **Faisant suite aux inondations de 1987 et 1999, création du bassin**

de rétention des eaux de ruissellement en 2011. Les maisons situées au bas du village sont protégées. Cette réalisation a lieu lorsque Charles Mourlan était président de la commission protection des risques naturels à la communauté de communes Piémont d'Alaric.

- **Protection de la voie publique et du domaine public par l'utilisation de la vidéo protection : installation de 11 caméras dans le cœur du village et sur les axes principaux de circulation.**
- **Il a été à l'écoute de la population et en réactivité permanente pour tout acte d'incivilité, ne laissant rien passer.**
- **Il était en relation permanente avec la gendarmerie.**





Inauguration du bassin de rétention en mars 2011

Informier les habitants

En 2016 :

- **mise en place d'un panneau électronique d'information**
- **Création et mise en ligne du site internet de la commune**

Embellir le village

La commune, avec Charles Murlan, s'est engagée dans une démarche de mise en valeur du village par l'entretien, la création et le développement d'espaces verts.

- **Depuis 1993 le village participe au concours « Villes et villages fleuris de l'Aude ».**
- **En 1994 Rustiques a obtenu une fleur.**
- **Rustiques a obtenu en septembre 2015 le 1er prix dans sa catégorie, récompensant les efforts faits par la commune pour embellir le village.**
- **En 2011 création du jardin du vigneron et du jardin médiéval.**
- **En 2014 rénovation du parc municipal : mise en place de jeux d'enfants, d'une clôture, d'un barbecue.**



Eau et assainissement

- **Modernisation des réseaux au cours des différents mandats et suppression des branchements en plomb.**
- **En 2010 suppression de tous les assainissements individuels et raccordement au réseau collectif.**
- **Arrivée à saturation, très coûteuse à l'entretien, la station d'épuration est supprimée depuis décembre 2015 : notre village est relié à la station d'épuration de Trèbes. Les travaux ont été financés par Carcassonne Agglomération, collectivité que la municipalité de Charles Mourlan a décidé de rejoindre dès le 1er janvier 2013.**



Suppression de la station d'épuration
et raccordement à Trèbes en décembre 2015

Favoriser le vivre ensemble

Proche de Carcassonne, aux portes de Trèbes et de ses commerces, conservant un caractère de village, Rustiques est devenu un lieu de résidence demandé.

Comment éviter qu'il devienne un village dortoir ? Cette question était dans la tête de Charles Mourlan : elle a été à l'origine de la création de la Maison du Parc qui a ouvert ses portes en janvier 2014.

Elle est composée d'une salle polyvalente appelée salle du parc, un hall d'accueil, une salle pour les jeunes adolescents encadrés par un animateur de Carcassonne Agglo, une petite médiathèque, un espace informatique, une salle de réunion pour les associations .

Ce lieu est l'aboutissement de son travail de maire. Il a été financé en fond propre, sans emprunt, grâce à une gestion rigoureuse.





La construction de la Maison du Parc
et son inauguration le 26 juin 2016

Un amoureux de la nature rustiquoise

Plus que quiconque il connaissait tous les recoins de la nature autour de Rustiques.

Amateur de chasse, il a été président de l'association communale de chasse pendant de nombreuses années.

Organisateur de la Fête de la Nature à Rustiques en 2001 et 2002, un évènement qui a connu un vif succès.

Très soucieux de la propreté du village et de la commune, chaque dépôt d'ordure sauvage a fait l'objet d'une plainte du maire de Rustiques à la gendarmerie.



Fête de la nature à Rustiques en 2002
Voulue et organisée par Charles Mourlan

Le devoir de mémoire

C'est dans les châteaux de Septséros, de Canet et de Rustiques que se rassemblèrent en septembre 1944 sous l'autorité du commandant Henri BOUSQUET et du capitaine René PIQUEMAL, 550 volontaires, maquisards et résistants, venus du Minervois et d'autres coins de l'Aude, de l'Ariège, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales et du Tarn pour former le "BATAILLON MINERVOIS".

Charles Mourlan a mis en valeur ce fait historique :

- Chaque 8 mai dépôt de gerbe à la stèle du Bataillon Minervois
- Création en 2015 de la vitrine du Bataillon Minervois au musée Jean Nicloux

A l'occasion du centenaire de la guerre 1914 - 1918, mise en place d'un « Mémorial Internet » le 11 novembre 2014.

Il s'agit d'une page internet comprenant un ensemble d'informations détaillées accessibles par tous les moyens informatiques (ordinateur, tablette, téléphone). Pour chaque soldat on trouve des données systématiquement recherchées.



11 novembre 2010 au monument aux morts



8 mai 2014 : remise du fanion du Bataillon Minervois

Des projets à terminer

Citons les deux principaux chantiers prévus par la dernière municipalité qu'il a présidée :

- **Il s'agit de terminer la rénovation de la mairie pour permettre un meilleur accueil du public et permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.**

Ce projet débuté en janvier 2017 et impulsé par Charles Mourlan sera terminé en fin d'année 2017.

- En 2018 débutera le chantier de rénovation des rues du village ancien, cher à notre Maire Charles Mourlan car il est né dans une habitation située dans le village historique .

Grace à lui d'excellents financements ont été obtenus.



Le chantier de rénovation de la Mairie est en cours



Les rues du village historique seront rénovées en 2018



Séance du conseil municipal du 10/04/2014